



Aperçu du nouveau programme de soins à domicile pour les personnes âgées

Document de travail

Des soins à domicile sont fournis à environ 1 million de personnes âgées en Australie. Ces services vont de l'aide au transport ou au nettoyage aux soins cliniques, tels que les soins infirmiers à domicile.

La plupart des gens souhaitent rester dans leur maison le plus longtemps possible. Pour soutenir l'indépendance de ces personnes, il est essentiel que ces services soient facilement accessibles et fonctionnent efficacement.

Tel qu'il est conçu actuellement, le système de soins à domicile pour les personnes âgées comprend 4 programmes financés par le gouvernement :

1. Le [Commonwealth Home Support Programme](#) fournit des services de base pour aider les personnes âgées en Australie dans leur vie quotidienne.
2. Le [Home Care Packages](#) (HCP) aide les personnes âgées en Australie ayant des besoins de soins plus complexes à vivre chez elles de manière indépendante et en toute sécurité.
3. Le [Short-term Restorative Care](#) (STRC) aide les personnes âgées en Australie à prendre en charge leurs besoins en matière de soins de santé et à les adapter en fonction de leur évolution.
4. Le [Residential respite](#) permet aux personnes âgées en Australie de séjourner dans un établissement de soins pour personnes âgées pendant une courte période. Cette aide peut être organisée à l'avance ou proposée en cas de situation imprévue.

Comme l'a souligné la Commission royale sur la qualité et la sécurité des soins aux personnes âgées (la Commission royale), le système actuel de soins à domicile pour les personnes âgées a besoin d'être amélioré.

Un certain nombre de problèmes ont été soulevés, parmi lesquels :

- Les temps d'attente pour recevoir des soins sont trop longs.
- L'organisation du programme est confuse.
- Les frais administratifs sont trop élevés.
- Les services ne ciblent pas toujours les bonnes personnes.
- Les personnes âgées en Australie ne reçoivent pas toujours l'aide dont elles ont besoin pour préserver leur indépendance.

Faites-nous part de votre opinion sur le nouveau programme de soins à domicile pour les personnes âgées.

Les soumissions sont ouvertes jusqu'au 25 novembre 2022, en ligne ou par téléphone.

Que fait le gouvernement ?

Le gouvernement australien s'est engagé à résoudre les problèmes des programmes actuels de soins aux personnes âgées. Pour cela, il faut d'abord écouter les personnes qui utilisent ces services ou les fournissent.

Conformément à la recommandation de la Commission royale, le gouvernement élabore un nouveau programme de soins à domicile pour les personnes âgées, qui débutera le 1er juillet 2024.

Le nouveau programme de soins à domicile pour les personnes âgées doit :

- être simple d'accès et facile à comprendre, avec un processus d'évaluation unique
- permettre aux gens d'accéder rapidement aux services sûrs et de qualité dont ils ont besoin
- permettre aux gens de choisir et de contrôler réellement les services qu'ils reçoivent
- imposer une tarification claire et équitable permettant d'affecter les fonds à la prestation de soins de haute qualité.

Dans le cadre du nouveau programme, le gouvernement s'est engagé à ce que les personnes qui bénéficient des programmes de soins aux personnes âgées existants financés par le Commonwealth ne perdent l'accès à aucun service existant.

À propos de cette consultation

Le Department of Health and Aged Care (le Département) a préparé un [document de travail](#) afin de recueillir vos commentaires sur les réformes du système de soins à domicile pour les personnes âgées.

Le document de travail comporte :

- une présentation des 5 axes principaux du projet
- des questions pour vous aider à formuler vos commentaires
- un modèle de ce à quoi pourrait ressembler le nouveau programme de soins à domicile pour personnes âgées.

Aperçu du document de travail

1. Permettre aux personnes âgées en Australie de facilement gérer par eux-mêmes les soins qu'elles reçoivent

Simplifier l'accès aux soins à domicile pour les personnes âgées

Pour de nombreuses personnes âgées en Australie, il est difficile de s'y retrouver dans le système de soins à domicile pour personnes âgées. Une raison pour cela est que différentes organisations sont responsables de l'évaluation des personnes avant de leur donner accès aux différents programmes. Cette situation prêle à confusion et peut entraîner de multiples évaluations avant d'orienter une personne vers le bon programme.

Il peut également être difficile de s'y retrouver entre les trois différents programmes de soins à domicile pour personnes âgées, surtout lorsque les besoins en matière de soins évoluent. Par exemple, les personnes qui reçoivent des services de base dans le cadre du CHSP doivent souvent changer de prestataire lorsqu'elles passent au HCP et que leurs besoins augmentent.

Les réformes permettront de créer un seul programme avec un processus d'évaluation unique pour faciliter l'accès aux soins.

Davantage de choix et de contrôle sur les services proposés

Dans le cadre du programme HCP, les personnes âgées en Australie doivent faire appel à un prestataire unique pour l'ensemble de leurs services de soins à domicile. Cette situation peut présenter de nombreux défis. Par exemple, certains prestataires peuvent ne pas offrir le même niveau de qualité et de rapport qualité-prix pour tous les types de services qu'ils proposent.

Le nouveau programme devrait permettre de choisir entre un seul ou plusieurs fournisseurs. Cela peut aider les Australiens âgés à accéder aux soins qui répondent le mieux à leurs besoins.

Le Département étudie de nouvelles solutions pour y parvenir. Cela peut passer par une nouvelle plateforme qui permettra de simplifier le paiement des prestataires de services.

2. Redéfinir le rôle des partenaires pour proposer de meilleures pratiques en matière de gestion des soins

La gestion des soins s'effectue dans le cadre du programme HCP. Les personnes âgées en Australie ont demandé des clarifications sur le rôle des gestionnaires chargés de coordonner leurs soins. La consultation a montré que pour garantir les meilleurs soins, la gestion des soins doit prendre la forme d'un partenariat avec les personnes âgées en Australie.

Le nouveau programme va donc redéfinir ce rôle. Les partenaires de soins assureront la surveillance clinique et le suivi des personnes âgées en Australie afin de répondre à

l'évolution de leurs besoins. Ils seront chargés de coordonner les services et de prendre des nouvelles de leurs clients afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être.

La gestion des soins doit également être accessible à toutes les personnes âgées en Australie, et pas seulement à celles qui ont des besoins complexes. Par exemple, les partenaires de soins devraient avoir un rôle à jouer pour aider les personnes âgées en Australie qui choisissent de gérer elles-mêmes leurs soins. Le département cherche à atteindre cet objectif, tout en réfléchissant à la manière de diriger cette expertise rare vers les personnes qui en ont le plus besoin.

3. Prendre en charge l'intégralité des dépenses de santé tout en optimisant les ressources

Les personnes âgées en Australie craignent de ne pas bénéficier d'un bon rapport qualité-prix de la part de leurs prestataires de soins à domicile. Bon nombre d'entre elles paient des frais administratifs et de gestion élevés et la transparence sur la nature de ces frais laisse parfois à désirer. Par ailleurs, les prestataires de services soulignent que les prix facturés doivent couvrir le coût total de la prestation de services.

Le gouvernement s'engage à améliorer les modalités de financement et l'assurance qualité afin de garantir que les personnes âgées en Australie bénéficient de services abordables, sûrs et de haute qualité.

Par conséquent, le ministère est en train de développer un nouveau modèle de financement. Il aura pour objectif de faire en sorte que le coût des services représente un bon rapport qualité-prix pour le gouvernement et pour les personnes âgées. Grâce à un mélange de subventions et de paiements basés sur les activités, les prestataires auront les moyens de fonctionner efficacement.

Le ministère travaillera en collaboration avec l'Independent Health and Aged Care Pricing Authority afin d'élaborer des tarifs raisonnables pour chaque service, en tenant compte des frais d'administration, de déplacement et autres. Pour certains types de services, tels que le transport de proximité et les services d'aide sociale en groupe, cette mesure sera complétée par des subventions destinées à aider les prestataires de services à faire face à leurs coûts fixes. Des aides seront également fournies pour financer les services dans des régions telles que les zones rurales et éloignées, où il peut y avoir une pénurie de prestataires.

Dans le cadre du nouveau programme, les personnes qui ont les moyens de contribuer au coût de leurs soins devront le faire.

4. Répondre de manière flexible à l'évolution des besoins des personnes âgées

Améliorer le processus d'évaluation

Il est essentiel de bien évaluer les soins aux personnes âgées en Australie. Cela permet de fournir aux personnes âgées le niveau de soins qui répondra à leurs besoins et d'orienter le financement vers la prise en charge de ces besoins.

Pour y parvenir, le département a travaillé avec HealthConsult, Flinders University et le Global Centre for Modern Ageing pour développer et tester un nouvel outil d'évaluation et un nouveau système de classification. Une première version de l'outil d'évaluation a été testée au début de l'année 2022 et les retours d'information serviront de base à d'autres essais.

Un financement flexible pour répondre à l'évolution des besoins

Une évaluation des soins à domicile pour les personnes âgées donne une indication ponctuelle des services dont une personne peut avoir besoin pour vivre en toute sécurité et de manière autonome. Mais la situation des personnes âgées n'est pas statique, et leurs besoins en soins non plus.

Le STRC est un programme qui aide les personnes qui ont subi un accident de parcours à retrouver ou à conserver leur indépendance à domicile, mais les fonds disponibles sont limités. Les personnes âgées en Australie doivent pouvoir moduler la palette de services qu'elles reçoivent au fur et à mesure de l'évolution de leurs besoins.

Dans le nouveau programme, les prestataires de services auront accès à des fonds supplémentaires pour répondre aux besoins changeants de leurs clients. Par exemple, si une personne a besoin d'une aide au transport pendant une courte période, son fournisseur pourrait facturer ces services supplémentaires à partir d'un financement groupé.

5. Favoriser l'innovation et les investissements pour la prise en charge à domicile des personnes âgées

Ces réformes sont l'occasion de promouvoir de nouvelles idées et les investissements à long terme dans le système de soins à domicile pour les personnes âgées. Par exemple, de nouveaux indicateurs de qualité et une notation avec des étoiles inciteront les prestataires à se faire concurrence sur la qualité de leurs services.

Les réformes proposées apporteront des certitudes quant aux modalités de financement, aux réglementations et à la croissance future du secteur des soins aux personnes âgées. Ceci devrait créer les conditions propices à l'investissement dans de nouvelles approches pour fournir des soins de haute qualité.

Le nouveau programme disposera d'un financement distinct pour les aides, les équipements et les technologies d'assistance et devrait favoriser l'accès aux technologies

émergentes pour aider les personnes âgées en Australie à continuer à vivre chez elles. D'autres options comme les subventions à l'innovation peuvent également être envisagées dans le cadre du programme.

À quoi ressemblera le nouveau programme de soins à domicile pour personnes âgées ?

Le modèle proposé regroupe les différents programmes de soins à domicile qui existent déjà et répond aux préoccupations soulevées par la Commission royale et lors des consultations précédentes. Il prévoit :

- l'évaluation des services de soins aux personnes âgées à l'aide d'outils éprouvés
- une assistance précoce à l'autonomie à domicile, y compris des aides, des équipements et des modifications du domicile
- des plans de soutien mensuels et organisés par niveaux pour la prestation de services
- la possibilité pour les clients d'adapter les services qu'ils reçoivent en fonction de leurs besoins
- des partenaires de soins pour assurer un suivi clinique et un soutien si nécessaire
- un niveau de soutien à domicile potentiellement plus élevé, sous réserve de recherches supplémentaires
- un modèle de financement mixte pour les prestataires de services, combinant des paiements à l'acte et différentes subventions
- l'élargissement des programmes pour répondre aux besoins d'une population vieillissante
- une réglementation adaptée au niveau de risque
- la saisie automatique des données sur la prestation de services afin d'améliorer les rapports et le suivi gouvernemental.

Comment donner votre avis

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur le modèle proposé et sur les questions soulevées dans le [document de travail](#). Votre soutien et vos contributions nous permettront de créer un meilleur programme de soins à domicile pour les personnes âgées.

Pour donner votre avis, vous pouvez utiliser le [formulaire en ligne](#), télécharger une soumission écrite ou appeler le 1800 318 209.

Les soumissions seront ouvertes jusqu'au 25 novembre 2022.



Téléphone **1800 318 209**
(Ligne téléphonique gratuite pour la réforme des soins aux personnes âgées)



Rendez-vous sur
agedcareengagement.health.gov.au

Pour les services de traduction et d'interprétation, appelez le 131 450 et demandez le service My Aged Care au 1800 318 209. Pour utiliser le National Relay Service, visitez nrschat.nrscall.gov.au/nrs ou appelez le 1800 555 660.